

La Sidra

DE LA SEMAINE



KI TAVO

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Moché ordonne aux Enfants d'Israël d'apporter au Saint Temple, une fois qu'ils se seront installés en Israël, les Bikourim, prémices des fruits, pour déclarer ainsi leur gratitude à l'égard de D.ieu.

On lit également les lois de la dime donnée aux Lévites et aux pauvres.

Moché rappelle au peuple qu'il est « le Peuple élu » de D.ieu et que lui a choisi D.ieu.

Après avoir énoncé les bénédictions que D.ieu enverra au peuple quand ils suivront les lois de la Torah, la dernière partie de la Paracha consiste en une To'ha'ha (« Réprimande »), le récit de ce qui arriverait si les Juifs en venaient à abandonner les Commandements.

En conclusion, Moché déclare que maintenant seulement, après quarante ans depuis leur naissance en tant que peuple, les Juifs ont atteint « un cœur pour savoir, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ».

Traverser la frontière

« Je te remercie, Ô D.ieu vivant et éternel, Qui m'a restauré mon âme, grande est Ta miséricorde. »

Notre premier acte conscient du jour est d'exprimer notre gratitude envers notre Créateur. Dès notre réveil, avant même de nous lever ou même de nous laver les mains, nous récitons la prière du Modé Ani, reconnaissant que c'est Lui qui nous accorde la vie et chaque moment de notre existence. Les idées apparemment simples exprimées dans le Modé Ani occupent de nombreux chapitres des écrits législatifs, philosophiques et mystiques de la Torah. Le Rabbi en extrait des perspectives sur la nature de l'omniprésence et de l'immanence de D.ieu, le principe de la « création perpétuelle » etc. S'il en est ainsi, pourquoi le Modé Ani est-il prononcé dès le réveil alors que notre esprit est encore embué de sommeil ? N'aurait-il pas été plus propice de le faire précéder d'une étude et d'une méditation sur ces concepts ?

La nuit et le jour

La physiologie de notre corps et le rythme de l'horloge astrale partagent notre vie en domaines conscients et supra conscients. Durant les heures d'éveil, notre esprit prend le contrôle de nos pensées et de nos actions. Mais la nuit, alors que nous dormons, « le quartier général » laisse sa place à un lieu plus profond où la conscience est remplacée par une forme de connaissance plus élémentaire. Dans ce monde nocturne, les difficultés sont aplanies et

Suite en page 2

Edito

<< 18 - 'Haï >>

Dans l'avancée qui, jour après jour, nous conduit aux grandes fêtes de Tichri, à Roch Hachana et à Yom Kippour, il existe des étapes. Il y a comme des jours différents qui, tout à coup, font apparaître une lumière nouvelle et relancent, de ce fait même, l'effort entrepris par chacun. Cette semaine, nous en rencontrons un : le 18 Elloul ou, pour reprendre la terminologie hébraïque, le « 'Haï Elloul - Elloul vivant ».

Commençons par un peu d'histoire : c'est à cette date, respectivement en 1689 et en 1745, que naquirent le Baal Chem Tov, fondateur du 'hassidisme, et Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi, fondateur du 'hassidisme 'Habad. Cette seule constatation aurait suffi à faire du 18 Elloul une journée à part ; ne s'agit-il pas de deux de nos plus grands sages qui ont fondamentalement renouvelé notre manière de vivre le judaïsme ? Cependant, la tradition va beaucoup plus loin quand elle les nomme « les deux grands luminaires ». Car c'est bien de cela qu'il s'agit : comme un luminaire éclaire ce qui l'entoure, comme il révèle à tous ce qui, jusque là, avait été négligé, comme il crée un lieu de vie où tous se rassemblent, ainsi le Baal Chem Tov et Rabbi Chnéour Zalman furent ceux qui apportèrent au monde bien des éléments qui lui faisaient, en ce temps, si cruellement défaut et que l'histoire regroupa sous le nom de « 'Hassidisme ». On le sait aujourd'hui : une certaine connaissance des choses, une certaine vision et une certaine compréhension, clés du bonheur d'être juif, y étaient contenues.

Il a été souvent relevé que, entre le 18 Elloul et Roch Hachana s'écoulaient exactement douze jours. Ce n'est, bien sûr, pas un hasard - d'ailleurs, en existe-t-il un ? Ces douze jours correspondent, nous dit-on, aux douze mois de l'année car la période est à la Techouva, au plus authentique des retours à D.ieu. Dès lors, ces douze jours sont une chance littéralement prodigieuse de réparer, au fil du temps, mois après mois de l'année écoulée. Une telle approche pourrait renvoyer à quelque forme de la désespérance ; chacun n'est-il pas conscient de ses propres insuffisances ? Le 18 Elloul se traduit donc, dans son appellation hébraïque, par « Elloul vivant » car il donne vie à toute l'œuvre spirituelle à accomplir.

En ces temps où nos efforts sont tendus dans la préparation intérieure à l'année nouvelle, ce jour est bien précieux, à la fois pour la leçon qu'il nous donne et pour la force dont il nous gratifie. Il faut savoir retenir l'une et l'autre afin que, demain, nous méritions que nous soit accordée la merveilleuse année dont rêvent tous les hommes.

par 'Haïm Chnéour Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 20h 15
Sortie : 21h 21

Bordeaux 20.21
Deauville 20.25
Grenoble 19.57
Lille 20.15

Lyon 20.01
Marseille 19.56
Montpellier 20.02
Nancy 20.00
Nantes 20.28

Nice 19.49
Rouen 20.21
Strasbourg 19.53
Toulouse 20.12

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT KI TAVO

A partir du dimanche 27 août 2023 Pose des Téléphones : 5h 53 Heure limite du Chema : 10h 25 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 août 2023

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



les absurdités sont acceptées. Néanmoins, certaines vérités restent insensibles à ces fluctuations de la connaissance et de la conscience. Notre foi en D.ieu, Son rôle central dans notre existence, la profondeur de notre engagement pour Lui restent toujours des idées absolues.

L'éveil et le sommeil n'affectent que l'activité extérieure de l'intellect. Ce que nous savons avec l'essence même de notre être, nous ne le connaissons pas moins quand nous sommes plongés dans les tréfonds du sommeil. Bien au contraire, quand nous sommes éveillés, nous devons dépasser les préjugés d'un intellect remué par les « réalités » de l'état physique pour parvenir à ces vérités. Endormis, notre esprit se libère, nous nous rapprochons, bien qu'inconsciemment, de nos convictions les plus intérieures.

Le Modé Ani exploite un moment exceptionnel de notre journée, le moment qui se situe au seuil de notre éveil, le moment qui réunit les domaines supra conscient et conscient de la journée. Chaque matin, une opportunité extraordinaire se présente donc : celle d'exprimer à nous-mêmes une vérité qui habite notre moi le plus profond et de déclarer ce que nous savons déjà au jour qui attend.

L'obligation des prémices

On peut observer un phénomène similaire dans une discussion hala'hique concernant la Mitsva des Bikourim (offrande des premiers fruits mûrs).

Les Bikourim comme Modé Ani représentent une déclaration de gratitude envers D.ieu. Dans le 26^{ème} chapitre de Devarim, que nous lisons cette semaine, la Torah ordonne : « Quand vous viendrez sur la terre que l'Eternel votre D.ieu vous donne en héritage et que vous la posséderez et vous y installerez » ;

« Vous prendrez des premiers fruits de la terre... et les placerez dans une corbeille ; et vous vous rendrez dans le lieu où l'Eternel votre D.ieu choisira pour y faire reposer Son nom. »

« Et vous vous rendrez chez le Cohen

qui sera alors là et lui direz : Je proclame aujourd'hui à l'Eternel ton D.ieu que je suis venu sur la terre que D.ieu a juré à nos pères qu'Il nous donnerait... »

Dans sa « proclamation » le porteur des Bikourim continue en relatant l'histoire de notre libération d'Egypte et le don que nous fit D.ieu de la « terre où coulent le lait et le miel », concluant par les mots : « Et maintenant, vois, j'ai apporté le premier fruit de la terre que Toi, D.ieu Tu m'as donnée ».

Quand nos ancêtres commencèrent-ils à faire cette offrande ? Le premier verset du chapitre des Bikourim comporte des implications à ce sujet qui susciteront des débats législatifs entre le Talmud et le Sifri.

Le peuple juif entra sur la Terre d'Israël en l'an 2488 (1273 avant l'ère commune). Mais quatorze ans devaient passer avant la conquête de la Terre et son partage entre les tribus. C'est pour cette raison, dit le Talmud, que le verset précise d'apporter les Bikourim « quand vous viendrez sur la terre... que vous la posséderez et vous y installerez ». Cela nous enseigne que les premiers fruits de la terre ne devaient être présentés à D.ieu qu'après la conquête et l'installation.

Le Sifri, quant à lui, souligne les mêmes mots mais comme impliquant que l'obligation des Bikourim s'appliquait dès l'entrée des Juifs dans la Terre. Il base son interprétation sur le premier mot du verset : « Vehaya » (et ce sera) dont l'emploi indique, tout au long de la Torah, que l'événement doit se passer immédiatement.

Entre le rêve et la réalité

En fait cette divergence d'opinions se réfère à deux conceptions de la Mitsva des Bikourim.

La conception du Talmud exprime la notion que la véritable gratitude ne peut venir qu'une fois que le bénéficiaire a compris le sens et l'impact pour sa vie du bien qui lui a été fait. Sans « avoir pris possession » de quelque chose en l'étudiant

et l'analysant, sans s'« y être installé » en l'expérimentant d'une manière consciente, quelle est la valeur de nos proclamations?

Par contre, le Sifri soutient une vision de la Mitsva des Bikourim comparable au Modé Ani, insistant sur le fait que notre premier moment sur la Terre que D.ieu nous a attribuée devrait être celui de la reconnaissance et de la gratitude pour ce don divin. Pendant quarante ans, le peuple erra dans le Sinaï, rêvant de la Terre désignée par D.ieu comme lieu d'accomplissement de sa mission dans la vie. Et puis vint le grand moment où le rêve devint réalité, une réalité qui réalisa le rêve mais aussi le rendit moins pur. C'est le moment, dit le Sifri, pour exprimer tout ce que nous savons et ressentons de la Terre Sainte. Car bien que notre connaissance de la réalité quotidienne soit encore primaire et inconsciente, elle vient d'un lieu en nous qui ne sera plus accessible quand nous nous aventurerons plus loin dans le royaume de la connaissance et du sentiment conscient. Ce n'est qu'en l'exprimant maintenant que nous pouvons continuer, passant de la perfection et de la pureté de notre moi supra conscient à la réalité concrète de notre vie consciente. A propos des débats de nos Sages, le Talmud statue : « Ceux-là et ceux-ci sont les paroles du D.ieu vivant ». Car bien qu'une seule perspective puisse devenir une loi de la Torah, les deux représentent des formulations tout autant valides de la sagesse divine et les deux peuvent et doivent être incorporées à notre vision et notre approche de la vie.

Tout comme l'affirme le Talmud, nous devons veiller à comprendre pleinement et identifier les dons que nous offrons et les sentiments que nous exprimons. Et tout comme l'affirme le Sifri, nous devons rechercher le lien avec le moi supra rationnel, le moi supra conscient qui réside au cœur de notre personnalité consciente et intellectuelle et aspirer à transposer leur perfection non souillée dans notre vie éveillée.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 27 AOÛT – 10 ELLOUL

Mitsva négative n° 154: C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire des prélèvements sur les récoltes de manière anarchique.

• LUNDI 28 AOÛT – 11 ELLOUL

Mitsva négative n° 133: Il est interdit à une personne qui n'est pas Cohen de consommer une « Teroumah » quelconque.

Mitsva négative n° 134: C'est l'interdiction faite au salarié même à vie d'un pontife de consommer la « Teroumah ».

• MARDI 29 AOÛT – 12 ELLOUL

Mitsva négative n° 135: Il est interdit à un non-circoncis de consommer la « Teroumah ». La même loi s'applique à toutes les autres choses saintes.

Mitsva négative n° 136: C'est l'interdiction qui a été faite à un prêtre impur de consommer la « Teroumah ».

• MERCREDI 30 AOÛT – 13 ELLOUL

Mitsva négative n° 137: C'est l'interdiction faite à une femme déshonorée et à la fille d'un prêtre mariée avec un non Cohen de consommer les choses saintes qu'elle aurait été, sinon, en droit de manger.

• JEUDI 31 AOÛT – 14 ELLOUL

• VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE – 15 ELLOUL

• SAMEDI 2 SEPTEMBRE – 16 ELLOUL

Mitsva positive n° 127: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

PISTOLET À FLÉCHETTES

Depuis notre mariage, nous nous sommes installés à Berditchev, oui la ville du célèbre Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev, toujours prompt à trouver des circonstances atténuantes même aux Juifs les plus belles et les moins excusables.

Même sous le régime communiste, les Juifs de cette ville d'Ukraine sont restés attachés à leurs traditions : une Yechiva Loubavitch y fonctionnait sous le nez du KGB (la police secrète), une fabrique clandestine fournissait quelques kilos de Matsot pour les familles locales, les gens fréquentaient la synagogue, un Cho'het (sacrificateur rituel) abattait quelques pièces de bétail jusque dans les années 80. Mais à notre arrivée au début des années 2000, la communauté vieillissait ; les hommes âgés portaient la barbe, ils parlaient encore yiddish mais ne connaissaient déjà plus grand-chose. Et leurs petits-enfants encore moins.

C'est notre privilège d'entretenir le cimetière où repose entre autres Rabbi Lévi Its'hak que nombre de Juifs du monde entier viennent honorer lors de leurs visites dans ces pays où on n'osait pas s'aventurer jusqu'à il y a quelques dizaines d'années. Nous allons d'ailleurs bientôt procéder à sa rénovation ainsi qu'à celle de

la synagogue afin de rendre à cette communauté l'éclat qu'elle avait aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

Jusqu'à récemment, la nourriture cachère était rare dans l'ouest de l'Ukraine. Personnellement, je sais que je dois toujours être prête à accueillir des invités inattendus et je n'ai donc pas été surprise quand mon mari m'annonça un jour qu'un couple viendrait pour le dîner. Bien entendu, j'ai accepté et me suis mise à cuisiner en grande quantité.

Ce jour marquait aussi le 6^{ème} anniversaire de notre fils. Malgré nos fermes principes d'éducation, nous avons cédé à sa demande et lui avons acheté un pistolet à fléchettes. Il était trop content quand il ouvrit le paquet et se mit à tirer dans la maison, dans tous les sens avec les cris de joie que vous pouvez imaginer. Pendant ce temps, je terminai de préparer le repas et mis la table. Mon fils continuait à tirer, cette fois en direction de la porte quand, d'un coup, celle-ci s'ouvrit et nos invités apparurent. Catastrophe : notre invité Solomon reçut une de ces fléchettes juste entre les yeux !

Je sentis mon cœur s'arrêter de battre tant j'étais horrifiée. Je me précipitai pour récupérer le pistolet des mains penaudes de mon fils tandis que mon mari se penchait vers notre invité pour s'assurer qu'il n'était pas blessé : il avait effectivement une légère bosse sur le front sur laquelle nous avons posé un petit bloc de glace tout en balbutiant des excuses pour cet accueil pour le moins « frappant ». Pour détendre l'atmosphère, nous nous sommes empressés de servir le repas à Solomon et Paulina. De fait, ils étaient Russes et Ukrainiens d'origine mais habitaient maintenant à San Francisco.

- Je ne pense pas qu'ils reviendront un jour, me confia mon mari après leur départ.
- Evidemment, avec cette malheureuse fléchette... Je les comprends, soupirai-je, encore estomaquée par la bêtise de mon fils.

- Non, ce n'est pas pour cela. Mais comme je leur ai conseillé très vivement d'enlever leur fille de l'école chrétienne qu'elle fréquentait à San Francisco, ils n'ont pas vraiment apprécié ma véhémence...

- Nous sommes ici pour inspirer les Juifs à retourner à leur judaïsme, nous devons montrer le chemin mais nous ne pouvons pas toujours connaître l'impact de nos pa-

roles, tentai-je de le consoler.

Deux ans plus tard, Paulina téléphona. Elle était de retour en Ukraine et souhaitait nous revoir, cette fois-ci avec leurs enfants. Bien sûr, nous les avons invités pour le repas. Quand Paulina arriva, elle était suivie par une jeune fille en uniforme des écoles juives orthodoxes de San Francisco ! Elle me la présenta :

- C'est ma fille, Elana !

J'étais sidérée. Paulina était vêtue de façon « moderne », d'un jeans et d'un tee-shirt tandis que sa fille était habillée d'une tenue strictement orthodoxe : robe chasuble bleu marine, chemisier blanc avec un joli col Claudine et des manches longues...

- Voilà ! La dernière fois que nous sommes venus ici, mon mari a reçu un coup sur la tête... (Ah oui, comme j'aurais aimé ne pas devoir me souvenir de cet incident fâcheux...)

Pour lui, ce fut comme un réveil matin ! Comme si D.ieu venait le réveiller. C'est alors que nous avons commencé à réfléchir sérieusement à la religion... (Intérieurement, je me souvins alors combien mon mari avait regretté d'avoir parlé un peu trop franchement à ce couple à propos de l'éducation de leurs enfants).

Nous avons donc changé Elana d'école et l'avons envoyée dans une école juive puis nous avons caché notre cuisine. Solomon et moi nous nous sommes même remariés religieusement, sous une 'Houpa, en présence d'un rabbin.

- C'est incroyable ! m'exclamai-je, en serrant Paulina dans mes bras.

- Et voulez-vous entendre encore quelque chose de plus extraordinaire ? Notre petit garçon est né exactement neuf mois après notre 'Houpa !

J'en avais les larmes aux yeux. Nous avons passé ensemble une très belle journée et nous nous sommes promis de rester en contact. Ils sont revenus quelques mois plus tard, leur fils aîné apprenait la Torah, en yiddish ; Paulina était en jupe et portait une perruque, Solomon a cessé de travailler Chabbat...

Je suis certaine que, très bientôt, nous aurons le plaisir d'être invités au mariage d'Elana avec un jeune 'Hassid...

Finalement, les fléchettes ont atteint leur but !

Hanna Thaler - COLlive
Traduite par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

LA TECHOUVA PAR CHOIX

Maïmonide enseigne : « La Torah a promis que finalement le peuple juif fera Techouva à la fin de son exil et il sera immédiatement libéré. » (Michné Torah, Hile'hot Techouva 7:5).

A la lecture de cet enseignement, il apparaît que le peuple juif fera Techouva de sa propre initiative, sans que D.ieu l'y ait contraint. Ainsi ce sera vraiment sa Techouva qui amènera la Délivrance. Pourquoi Maïmonide choisit-il cette approche ?

Dans les deux chapitres qui précèdent dans le Michné Torah, Maïmonide a abondamment souligné l'idée du libre arbitre. Puis il commence celui où se trouve la citation ci-dessus par les mots : « Puisque tout homme en a reçu la permission... il doit entreprendre de faire Techouva... » Il veut dire ainsi que l'homme doit s'efforcer à une Techouva sincère, qui procède de sa libre volonté et non d'une quelconque forme de coercition. Après avoir posé ce principe, Maïmonide poursuit : « finalement le peuple juif fera Techouva » : son retour à D.ieu sera décidément le résultat d'un libre choix.

(D'après Likoutei Si'hot, vol. XXVII, p. 215) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

EST-IL PRÉFÉRABLE D'ÉtudIER LA TORAH LE MATIN OU LE SOIR ?

Il est écrit : « Tu en parleras (des paroles de Torah) quand tu seras assis dans ta maison et quand tu marcheras dans le chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras ».

Habituellement, les gens disposent de plus de temps le soir que le matin, quand ils doivent se dépêcher d'aller travailler, d'amener les enfants à l'école etc. Cependant, il convient de déployer tous les efforts possibles pour se réserver un moment le matin pour étudier la Torah. En effet, il est important de consacrer tout ce qui est « le début » au Créateur. Ainsi, nous démontrons quelle est notre échelle de valeurs.

De plus, quand on commence la journée avec l'étude de la Torah, même s'il s'agit de peu de temps, ces moments deviennent la locomotive qui entraîne à sa suite toutes les heures du jour : la journée devient absolument différente.

Par ailleurs, le matin, la tête est encore disponible, l'air est frais, les rues sont vides, les soucis quotidiens et le téléphone n'accaparent pas encore toute notre attention : ce que nous apprenons s'imprègne davantage dans le cerveau et le cœur. Même un court instant d'étude le matin peut changer toute notre journée.

F.L. (d'après Rav Eliézer Weiner – Si'hat Hachavoua N° 1901)



www.pardess.eu

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Expédition dans toute la France
e-shop : www.boutargue-mazouz.com

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...



Orpi Optimum
Rudy HAROSCH

9 rue de Barbette – Paris 3^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Pharmacie Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc

1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15

L'unité des enfants à travers les lettres dans le Séfer Torah



Le 11 Nissan 5741,
le Rabbi de Loubavitch annonçait
une campagne bien particulière :

Unir les enfants,
petits garçons avant la Bar Mitsva,
petites filles avant la Bat Mitsva,
dans un **Séfer Torah** réservé aux enfants
à travers le monde afin de renforcer
leur lien avec la Torah

La lettre dans le Séfer Torah
est une source de bénédictions
pour l'enfant, sa famille
ainsi que pour tout le Peuple juif

www.kidstorah.fr

Le Beth Loubavitch
vous propose
un
Talmud Torah
à la maison

dirigé par
MORÉ VOSSI
couteur de
« A Chaque Enfant Son Histoire »

✓ 1h de cours
le dimanche ou le mercredi
✓ Morim et Morot, enseignements
et enseignantes expérimentés
✓ Classes à petits effectifs

Inscription
06 34 20 70 18
Places limitées

Possibilité de cours particulier Préparation à la Bar-Mitsva
לכות יוסף בן אסתר וצפורת בת שרה

Programme spécial
pour la rentrée scolaire

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !



Contactez-nous au
01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au
Beth Loubavitch :
8 rue Lamartine - Paris 9^e
ou 55 rue Petit - Paris 19^e
ou compléter notre formulaire en ligne
sur loubavitch.fr/tsedaka

Carrosserie Peinture Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

☎ 01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
 - Alarme & Télésurveillance
 - Contrôle d'accès & Interphonie
 - Serrurerie & Portes blindées
 - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons
des commerciaux

SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT DE LA
TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

SOLTéA plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage

ÉCOLE BETH HANNA-LOUBAVITCH DE STRASBOURG

59, fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG

BHS - UAI 0672656Y

Tél : 07.52.08.08.47 / 03.88.75.66.05 E-mail: bethanna.taxe@gmail.com

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.